

CAPPEAU, Paul (dir.), *Une grammaire à l'aune de l'oral ?*, Presses universitaires de Rennes (= Rivages linguistiques), 21 x 15,5, 160 (162) p., 2021, ISBN 978-2-7535-8006-0, 20 €.

L'ouvrage collectif intitulé *Une grammaire à l'aune de l'oral ?* trouve son origine dans un constat : les grammaires de référence du français ne tiennent pas suffisamment compte des données orales. Comme le montre la riche introduction de P. Cappeau, les grammaires du français portent soit sur le français oral, soit – même si ce n'est généralement pas indiqué explicitement – sur le français écrit standard. Or, pour reprendre l'expression de C. Blanche-Benveniste, il existe une grammaire du « français tout court »¹. Les sept contributions de l'ouvrage évaluent, à partir de points de vue divers, les enjeux de la prise en compte des données orales dans la description grammaticale. S'il n'y a pas de cadre théorique commun, on perçoit toutefois l'influence des travaux menés par le Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS). Le dernier livre de C. Blanche-Benveniste, *Le français. Usages de la langue parlée*, paru en 2010 chez Peeters, semble d'ailleurs être devenu la référence des travaux sur le français oral.

Deux parties composent l'ouvrage : « Des nouvelles données pour renouveler les analyses » et « Vers une grammaire unitaire du français ». Ce choix étonne quelque peu, puisque l'on retrouve dans la première partie un article centré sur les outils d'analyse (« Segmentation du français parlé... ») et dans la seconde partie des articles exploitant de nouvelles données (p. ex. « Quelques emplois contraints de la préposition... »). Plutôt que de suivre l'ordre de l'ouvrage, on présentera donc les contributions à partir de la tripartition classique entre *données*, *outils* et *analyses*, en cherchant à mettre en évidence les traits saillants de ce qu'implique l'inclusion de l'oral dans la description grammaticale.

L'un des apports les plus immédiats des données orales à la description grammaticale est l'élargissement des *données*, ce qui se concrétise par l'élaboration de nouveaux corpus. Ceux-ci donnent accès à des pratiques sociales précises, telles que les interactions dans le domaine médical, les ateliers de philosophie (M. Blasco) ou les paroles de personnalités politiques (M.-H. Lay). L'intérêt des nouveaux corpus est double. D'une part, la comparaison de formes linguistiques au sein de plusieurs corpus devient possible, ce qui permet de préciser les usages de ces formes en contexte. Ainsi, M.-H. Lay propose une analyse détaillée des emplois des séquences *en fonction de*, *en matière de* et *en termes de* dans le Corpus de Référence du Français Parlé (CRFP) et un corpus personnel sur les dires de politiques. Il ressort de l'analyse que les séquences assurent la compréhension de l'interlocuteur dans CRFP, alors qu'elles rendent crédibles les prises de décision dans le second corpus. D'autre part, la multiplication de corpus variés augmente la possibilité d'une description grammaticale dans sa globalité, c'est-à-dire à partir de l'ensemble des pratiques et des genres discursifs. La constitution du corpus *Multilingual Paris French* (MPF), exposée dans l'article de F. Gadet, relève précisément de cet enjeu, puisque l'objectif de MPF est d'analyser la proximité communicative, jusqu'alors peu envisagée dans les corpus. Documenter de nouveaux usages se révèle, comme on peut s'y attendre, rentable au niveau de la description linguistique : le corpus MPF comporte notamment une série d'interrogatives mal considérées par les grammaires. Ces « nouvelles » structures interrogatives donnent à F. Gadet l'occasion d'insister sur les précautions nécessaires à l'emploi d'*usage émergent*, concept polysémique à manier avec prudence étant donné la faible documentation des usages en français.

La prise en compte des données orales implique également (et a donné lieu à) un renouvellement de l'*outillage descriptif*, initialement conçu pour l'écrit standard. Afin de mieux correspondre aux réalités des matériaux, la terminologie nécessite d'être amendée, rectifiée, ou à tout le moins de faire l'objet d'une remise en question. On retrouve cette problématique dans trois contributions de l'ouvrage. Tout d'abord, F. Gadet interroge la typologie utilisée pour catégoriser les interrogatives, qui pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. À partir d'une relativisation de la dichotomie entre *oral* et *écrit*, E. Guerin réalise quant à elle une critique de l'équivalence supposée entre le pronom *cela* (jugé écrit) et *ça* (jugé oral). Pour ce faire, elle montre que le sens procédural des deux unités n'est pas le même : alors que *cela* active le référent dans le co(n)texte, *ça* convoque des informations implicites, partagées par les interlocuteurs, permettant l'identification du référent. Or, selon E. Guerin, la définition du pronom ne comprend pas le fonctionnement sémantico-référentiel de *ça*, ce qui implique une recalibrage de la

¹ Blanche-Benveniste C. (1983), « L'importance du 'français parlé' pour l'étude du 'français tout court' », *Recherches sur le français parlé*, 5, pp. 23-43. Les articles de cette revue, importante pour la problématique de ce compte rendu, sont désormais disponibles en ligne à l'adresse suivante : https://repository.ortolang.fr/api/content/recherches-francais-parle/v1/Site_rsf/index.htm.

catégorie. Dans un article à dimension plus théorique, C. Benzitoun expose les principes de segmentation utilisés dans la lignée des travaux du GARS et explicite les inflexions des principes au fil du temps. Les nouvelles unités, qui ont vu le jour suite à l'inadéquation de la notion de *phrase* à l'oral, reposent sur une conception modulaire de la syntaxe : cette dernière est conçue comme la combinaison de la microsyntaxe (autour des relations relationnelles) à la macrosyntaxe (autour de l'énoncé). C. Benzitoun montre par ailleurs que ces nouveaux principes de segmentation ont donné lieu à la remise en cause d'autres notions au cœur de la description grammaticale, telles que la coordination ou la subordination.

Enfin, l'application de (nouveaux) cadres descriptifs aux données orales s'avère fructueuse au niveau des *analyses* linguistiques. Une description plus fine d'unités devient possible, comme l'illustrent les contributions de F. Gadet (les interrogatives), de M.-H. Lay (la préposition *en*) et de E. Guerin (le « pronom » *ça*). On trouvera dans l'article de P. Cappeau un intéressant état des lieux des travaux sur le français oral ainsi qu'une bibliographie fournie, ce qui ne peut qu'inviter le lecteur à examiner les pistes encore inexplorées. Analyser l'oral permet aussi de confirmer l'absence de pertinence d'une dichotomie stricte entre l'oral et l'écrit. M. Bilger précise ainsi que les spécificités liées au médium sont avant tout déterminées par la planification du discours (p. ex. l'absence de reprise du sujet à l'oral). Les faits syntaxiques gagnent donc à être envisagés sous l'angle des types de production. À partir du dépouillement de trois corpus (CRFP, le Corpus Évolutif de Référence Français et un corpus littéraire), M. Bilger montre que la répartition des formes linguistiques varie selon qu'elles concernent l'oral privé, l'oral professionnel, l'écrit littéraire ou l'écrit de presse. Un autre aspect abordé dans l'ouvrage a trait à la puissance heuristique des nouveaux cadres théoriques, que l'on retrouve particulièrement dans la contribution de M. Blasco. La linguiste mobilise l'outil de la grille syntaxique, « mise en espace du texte » (p. 48) donnant à voir en deux dimensions les procédés construisant le discours. Si les grilles syntaxiques se montrent efficaces pour visualiser la construction de la pensée ou la structuration d'une parole médicale à partir de corpus oraux (Philosophèmes, DECLICS2016), elles le sont également pour mettre au jour les mécanismes cognitifs d'élèves à partir de leurs copies manuscrites (corpus Grenouille).

Pour conclure, l'ouvrage dirigé par P. Cappeau constitue une intéressante introduction aux enjeux d'une description grammaticale tenant réellement compte des données orales. Les pistes de réflexion qu'il suscite chez le lecteur sont fécondes : on pourrait entre autres s'interroger sur la description du français écrit non standard (brièvement évoqué p. 149), qui n'est traité ni par les grammaires de référence ni par les grammaires de l'oral. Plus généralement, l'ouvrage invite à s'interroger sur les biais normatifs que connaît la description grammaticale et donc à opérer un déplacement d'une grammaire *de l'écrit standard* vers une grammaire *des usages*, à la manière de la *Longman Grammar of Spoken and Written English* de Biber D. *et al.* (1999). C'est seulement à ce prix que la linguistique française pourra se prévaloir d'une véritable grammaire descriptive rendant compte à la fois du français écrit et oral, c'est-à-dire du « français tout court ».

Nicolas Gregov